# Mobilité durable au CISSS des Îles

# Résultat du sondage sur les déplacements domicile-travail

Par Marianne Papillon, MD, Direction de la santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Pour le Comité de développement durable du CISSS des Îles
**Printemps 2023**

---

**SOMMAIRE – sondage sur les déplacements domicile-travail**..... 2

Contexte et méthodologie ..... 3

Les personnes ayant répondu ..... 4

Les modes de déplacements ..... 5

La motivation à utiliser des déplacements plus sains ..... 8

L'empreinte carbone ..... 9

Faits saillants sur le **télétravail** ..... 10

Faits saillants sur la **marche** ..... 10

Faits saillants sur le **vélo** ..... 11

Faits saillants sur le **véhicule électrique** ..... 12

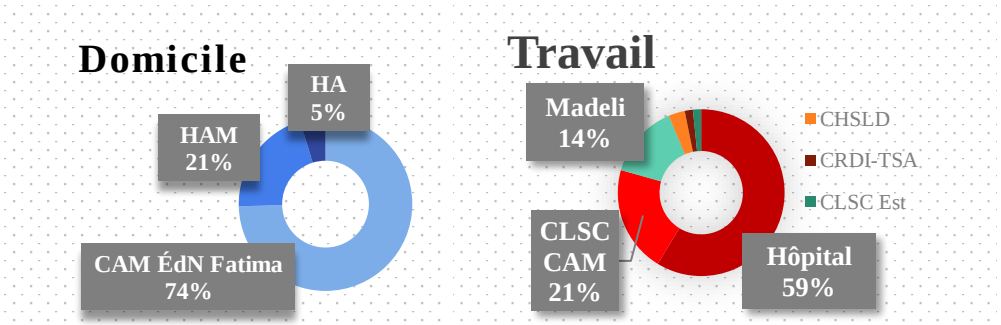
Faits saillants sur le **covoiturage** ..... 13

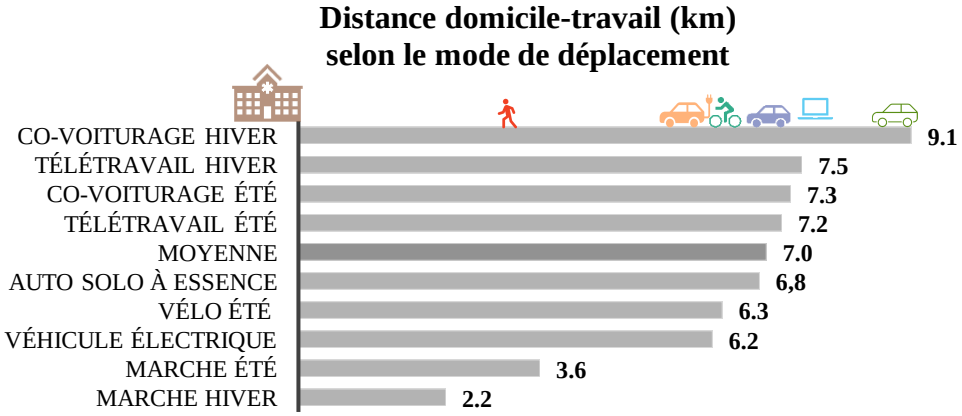
Conclusion et recommandations ..... 14

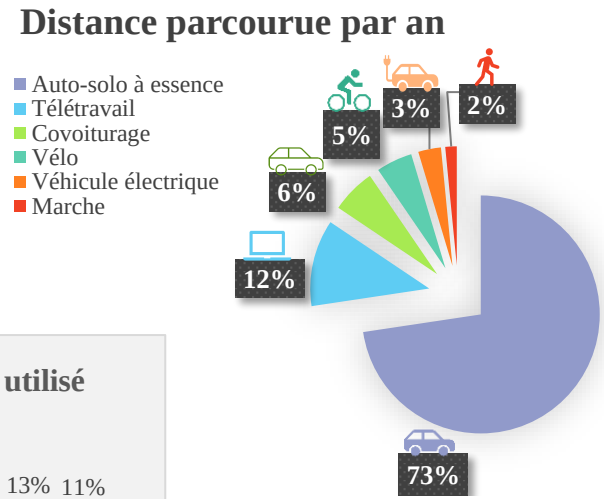


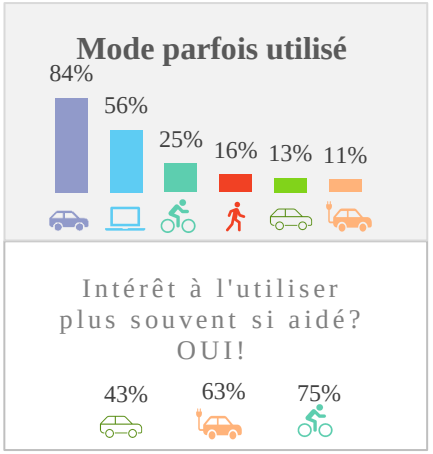
# SOMMAIRE – sondage sur les déplacements domicile-travail

63 personnes travaillant au CISSS des Îles ont répondu à un sondage en ligne au printemps 2023. En majorité, elles habitaient sur l'île de Cap-aux-Meules et travaillaient à l'hôpital. Leur domicile était situé à 7 km du travail, en moyenne. Les trois quarts des distances annuelles parcourues se faisaient en auto solo à essence. Si on pouvait appliquer ces résultats à l'ensemble des employés, les déplacements domicile-travail totaliseraient 2 millions de km/an et pourraient générer environ 325 tonnes de CO2 par année. Parmi celles-ci, environ 75 seraient évitées : la moitié grâce au télétravail et l'autre moitié grâce au vélo, au covoiturage, au véhicule électrique et à la marche. Il y avait un grand intérêt à utiliser plus souvent des modes de déplacement plus durables, surtout pour le vélo.










**Ce qui aiderait à utiliser plus souvent les modes durables:**

- Des pistes cyclables plus sécuritaires (92%)
- Des stationnements ou casiers à vélo les abritant contre la pluie et le vol, sur plusieurs sites et en nombre suffisant (64%)
- Une application électronique facilitant le covoiturage (74%)
- Une meilleure connaissance des rabais électriques gouvernementaux et des infrastructures de recharge (64%)

# Contexte et méthodologie

Le plan d'action en développement durable du CISSS des Îles prévoit de « sonder les personnes employées quant à leurs besoins en mobilité: installations de bornes électriques, ouverture au covoiturage, etc. » (action 4.1.1 du plan 2022-2027). L'objectif était d'avoir 200 répondants en 2023.

Parallèlement, dans la même année, le Comité de développement durable souhaitait faire la promotion du transport actif, organiser un réseau de covoiturage et installer un abri à vélo dans le stationnement de l'hôpital.

C'est dans ce contexte qu'un sondage a été élaboré en février-mars 2023 par l'autrice, membre du Comité de développement durable, selon une approche motivationnelle de manière à favoriser le changement de comportement.

Le questionnaire a été inspiré du modèle offert par Vélo-Québec, dans une culture d'auto-évaluation et d'amélioration continue. Son contenu a été validé par le Comité de développement durable et le Comité santé mieux-être. On y questionne le nombre de jour par mois où sont utilisés, pour les déplacements entre le domicile et le travail : le télétravail, le vélo, le covoiturage, la voiture solo à essence et les « autres modes de transport ». Il sonde aussi la motivation et les moyens d'adopter des modes de transport plus sains plus souvent.

| Recrutement et communications |
|---|
| • Le sondage en ligne a été lancé en mars par une publication dans l'Express (page 11 de l'édition du 28 mars 2023), avec un visuel attrayant et un code Qr à l'appui.<br>▪ Un rappel a été fait par courriel le 5 avril en provenance du Comité santé mieux-être.<br>▪ Les membres du Comité de développement durable et du Comité santé mieux-être ont été invités à promouvoir le sondage dans leur entourage.<br>▪ Il y eut promotion du sondage lors d'une présentation en développement durable aux gestionnaires à la mi-avril et lors d'un midi-conférence au Jour de la Terre. |

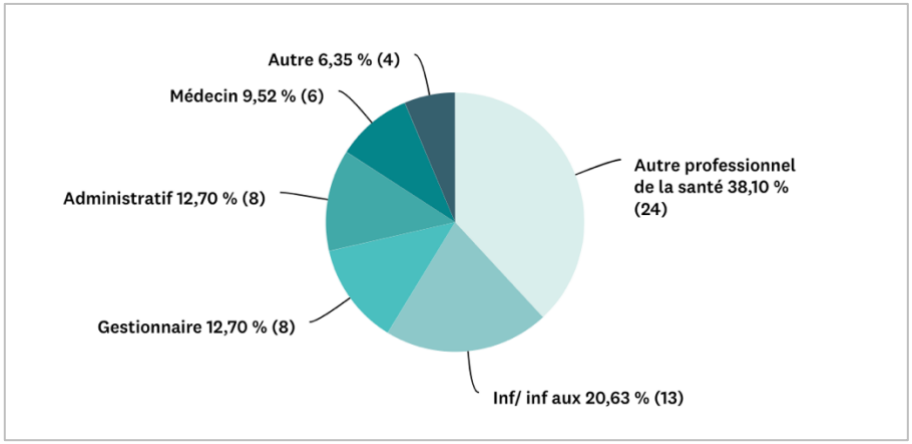
| Analyse |
|---|
| • Les données ont été extraites de *survey monkey* et analysées sur Excel.<br>• Certaines données de texte ont dû être interprétées et modifiées en chiffres aux fins de calculs et de production de graphiques.<br>• Les commentaires ont été lus et pris en compte dans l'analyse. |

| Limites |
|---|
| • Surestimation probable la motivation et de la part des déplacements durables; les personnes les plus intéressées et sensibilisées ont probablement répondu en plus grand nombre à l'appel.<br>• Évaluation des modes de transport collectif, électrique et piétonnier sous toute réserve puisque ceux-ci n'ont pas été questionnés directement (commentés seulement).<br>• Sous-évaluation de la distance parcourue et de l'empreinte carbone : Les résultats ne tiennent pas compte du nombre de déplacement ou de km par jour; l'habitude de dîner chez soi est pourtant fréquente localement.<br>• Pour ces raisons, on ne peut extrapoler les résultats qui suivent à l'ensemble des déplacements domicile-travail du personnel du CISSS des Îles. Ils nous livrent toutefois de précieuses informations et permettent d'envisager certaines estimations. |

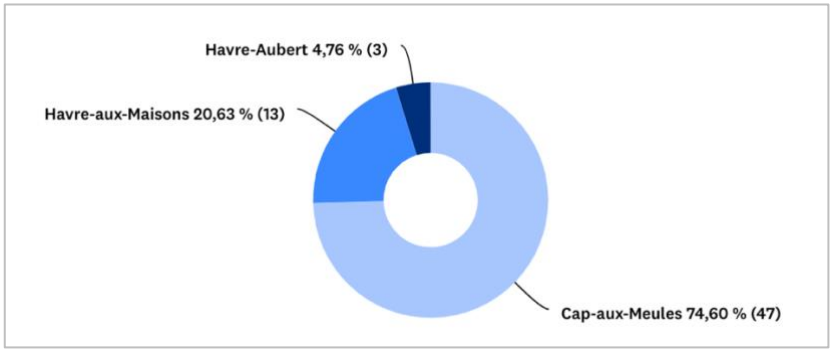
# Les personnes ayant répondu

- 63 personnes ont répondu du 28 mars au 22 avril 2023 dont :
    - 15 avant le 5 avril (liés à l'Express)
    - 31 le 5 avril (liés à l'envoi par courriel)
- 100% d'achèvement, temps de réponse moyen de 7,5 min.
- Surtout « autres professionnels » et infirmières/inf.aux.
- Travaillent surtout à l'Hôpital de l'archipel, mais aussi au CLSC de Cap-aux-Meules et au Madeli et 5 travaillent ailleurs.
- Habitent Surtout sur l'île de Cap-aux-Meules, mais aussi sur celle de Havre-aux-Maisons et 3 sur l'île de Havre-Aubert.

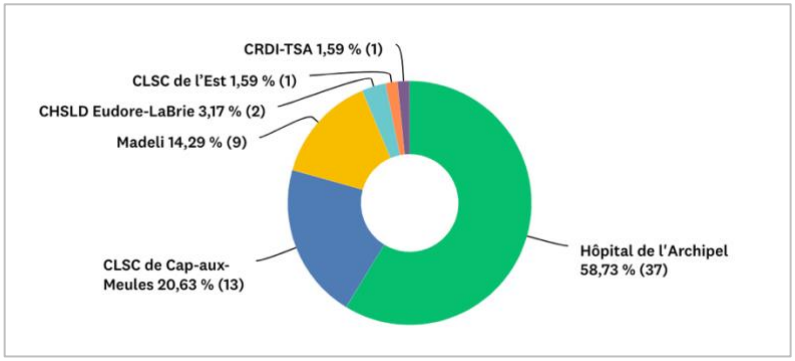
## Titre d'emploi



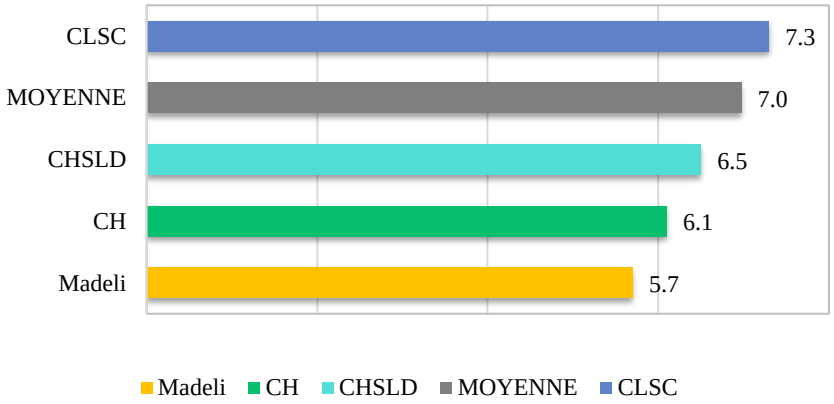

## Lieu de résidence



Lieu de travail principal



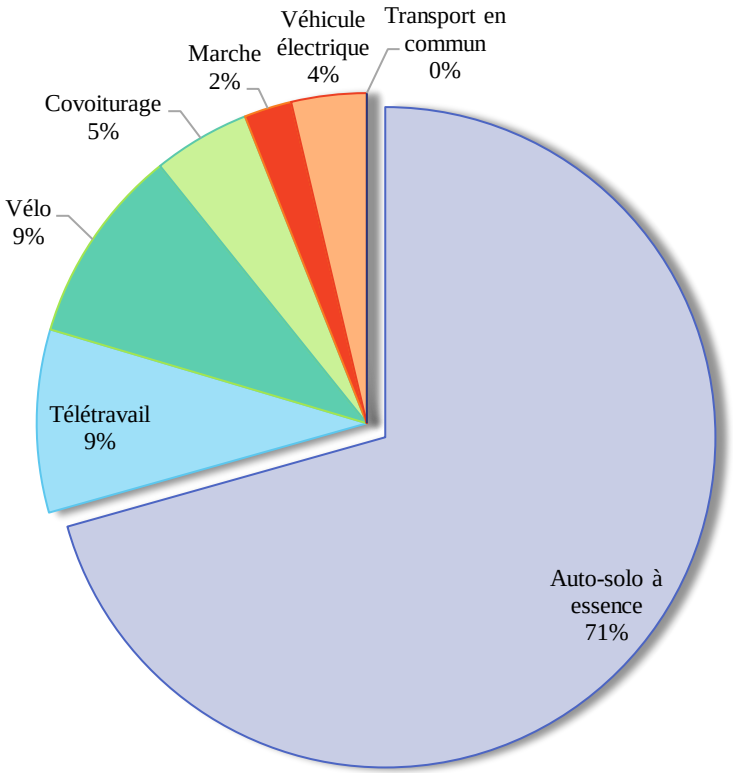

Distance domicile-travail (km)
selon le lieu de travail principal



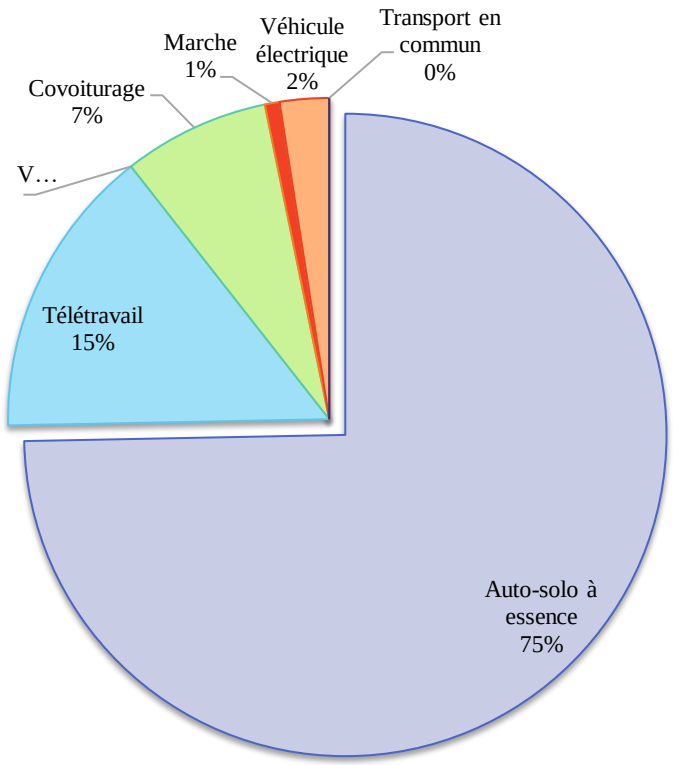

# Les modes de déplacements

| | **Été** | | | **Hiver** | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Mode** | Nombre de personnes l'utilisant | Nombre de jour par mois en moyenne parmi les personnes l'utilisant | Distance domicile-travail en moyenne parmi les personnes l'utilisant | Nombre personnes l'utilisant | Nombre de jour par mois en moyenne parmi les personnes l'utilisant | Distance domicile-travail en moyenne parmi les personnes l'utilisant |
| Auto-solo à essence | 52 | 20 | 6,2 | 53 | 20 | 6,2 |
| Télétravail | 23 | 5 | 7,2 | 35 | 5 | 7,5 |
| Vélo | 16 | 8 | 7,0 | 0 | - | - |
| Covoiturage | 6 | 10 | 7,3 | 8 | 9 | 9,1 |
| Marche | 10 | 6 | 3,6 | 5 | 6 | 2,2 |
| Véhicule électrique | 7 | 9 | 6,3 | 7 | 5 | 6,3 |
| Transport en commun | 0 | - | - | 0 | - | - |

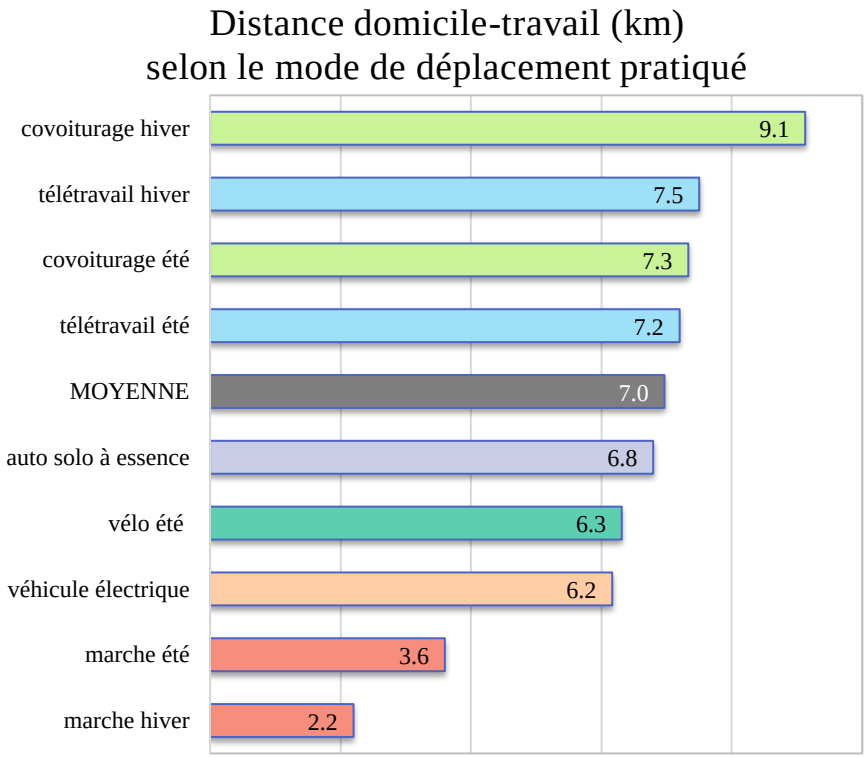
Importance des modes de déplacement l'été

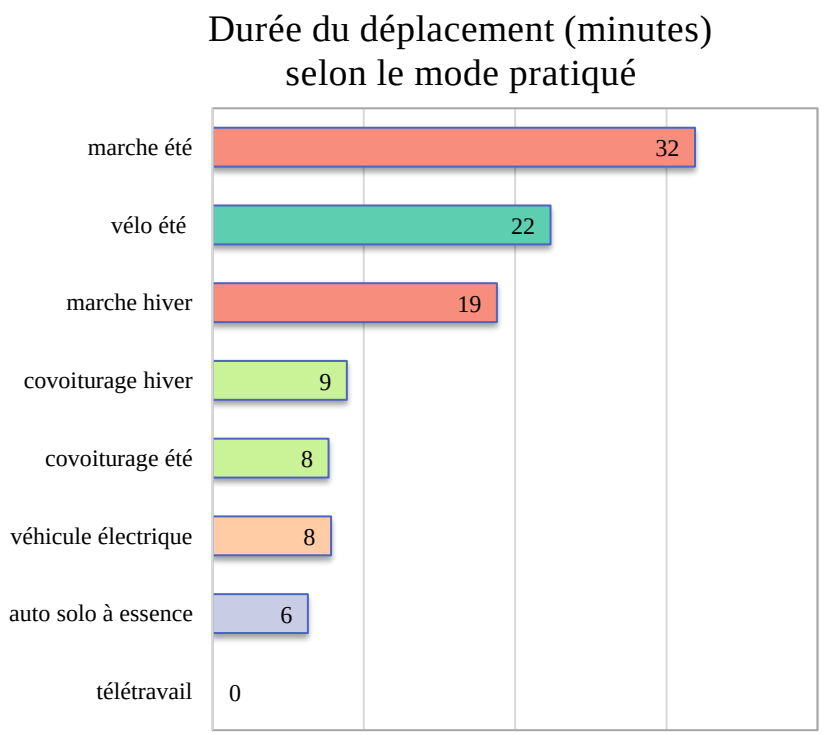



Importance des modes de déplacement l'hiver




Chaque portion correspond, de mai à septembre puis d'octobre à avril, au nombre de personnes utilisant ce mode de déplacement, multiplié par le nombre moyen d'utilisation de ce mode par mois chez ces personnes, multiplié par eux fois la distance moyenne domicile-travail de ces utilisateurs.

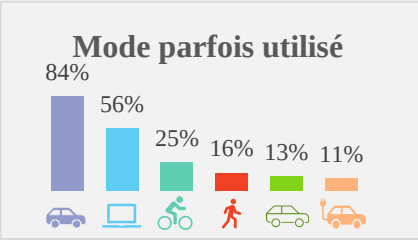



Les personnes ayant répondu se déplacent en moyenne 7 km entre le domicile et le travail.

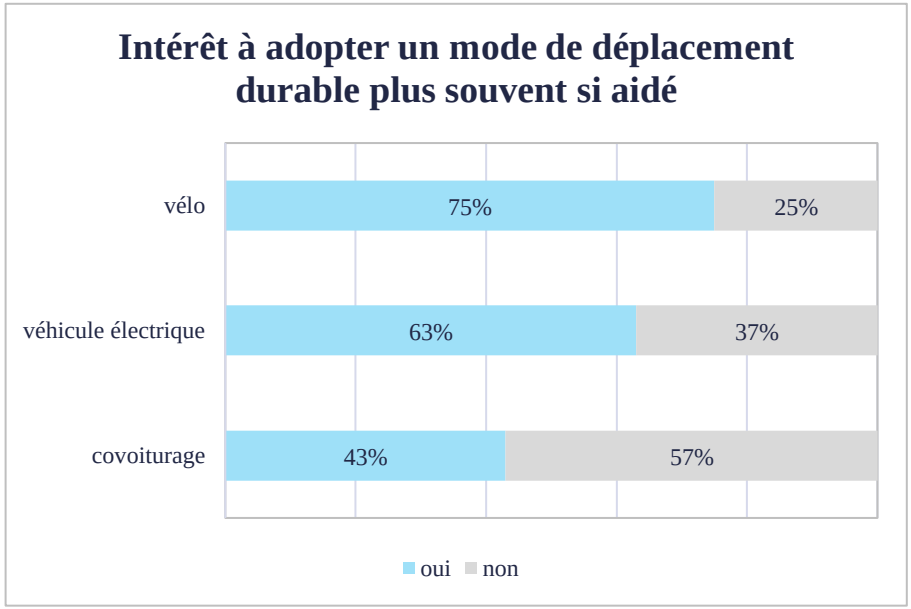
Celles utilisant le transport actif bougent de 20 à 30 minutes pour se rendre au travail, tandis que les utilisateurs de voitures roulent un peu moins d'une dizaine de minutes.

Celles qui font du télétravail sont très nombreuses (56%). Elles habitent généralement plus loin, ce qui leur sauve d'autant plus de temps et d'argent, tout comme pour les personnes qui covoiturent.



# La motivation à utiliser des déplacements plus sains

- Les personnes ayant répondu sont nombreuses à être intéressées à adopter des modes de déplacement plus éco-responsables.
- Un obstacle rapporté fréquemment est de devoir transporter des enfants à la garderie avant et après le travail.
- Les déplacements à vélo font l'objet de la plus grande motivation à changer.
- Une plus grande distance domicile-travail est liée à la motivation à covoiturer ou à utiliser un véhicule électrique plus souvent.
- Plusieurs personnes ont pris la peine de remercier l'organisation pour ce sondage, jugé encourageant en lui-même.
- 11 personnes désirant s'impliquer en mobilité durable au CISSS des Îles ont laissé leurs coordonnées à cette fin.



# L’empreinte carbone

Bien que les résultats obtenus ne puissent s’appliquer tels quels à tous les employés, voici quelques estimations basées sur des extrapolations.

Si tout le personnel du CISSS des Îles habitait en moyenne à 7 km du travail, il parcourrait au total environ 2 500 000 km/an pour les déplacements entre le domicile et le travail, soit environ 67 fois le tour de la Terre. Si tous ces déplacements étaient effectués avec une auto solo à essence, cela émettrait dans l’air environ 400 tonnes de CO2 par an. Et tout ça… sans compter le déplacement du midi!

Mais grâce au télétravail (50 t), au vélo (20 t) et aux autres modes de transport durable, environ 100 tonnes de CO2 par an seraient actuellement *évitées*, pour un total d’environ 300 tonnes de CO2 émises… et 17 tours de planète en moins.

| | Distance totale parcourue en km/an, excluant le dîner, pour 600 employé.e.s | L d'essence évité/ an (comparé à une voiture à 7L/100 km) (L consommé) | $ évité/an à 1,80$/L ($ coûtant) | t CO2 évitées à 2,28kg/L (t émises) |
|---|---|---|---|---|
| Auto-solo à essence | 1 382 508 | (96 776) | (174 196,00 $) | (220,6) |
| Télétravail | 224 243 | 15 697 | 28 254,60 $ | 35,8 |
| Vélo | 93 441 | 6 541 | 11 773,56 $ | 14,9 |
| Covoiturage | 114 924 | 4 022 | 7 240,20 $ | 9,2 |
| Marche | 29 543 | 2 068 | 3 722,40 $ | 4,7 |
| Véhicule électrique | 58 857 | 4 120 | 7 415,93 $ | 9,4 |
| Transport en commun | 0 | - | - | - |
| potentiel | 2 018 439 | 141 291 | 254 323,29 $ | 322,1 |
| évité | 521 007 | 32 448 | 58 406,69 $ | 74,0 |
| non évité | (1 497 432) | (100 798) | (181 436,20 $) | (229,8) |

Tour de la Terre : 40 075 km

## Faits saillants sur le **télétravail**

- Utilisé par plusieurs personnes (35/63), surtout l'hiver et surtout pour celles dont le domicile est à plus de 7 km.
- Éviterait 12% des km parcourus, ce qui en fait la plus grande source de réduction de l'empreinte carbone pour les déplacements domicile-travail.
- Évite en moyenne 16 minutes (aller-retour) à chaque utilisation.
- Surtout utilisé par les « autres professionnels ».
- Surtout utilisé par les personnes travaillant en santé publique, réadaptation, SAD ou au secteur administratif, mais son utilisation est répartie dans l'ensemble des installations.
- Utilisation variable selon la météo et l'état de santé de la personne ou de sa famille, ce qui semble être un facteur d'accommodement et de satisfaction.
- La motivation et les moyens de l'encourager n'ont pas été questionnés. Par contre, dans les commentaires, des personnes se disent intéressées à faire plus de télétravail et aimeraient y être formellement incitées par leur gestionnaire et la direction.

## Faits saillants sur la **marche**

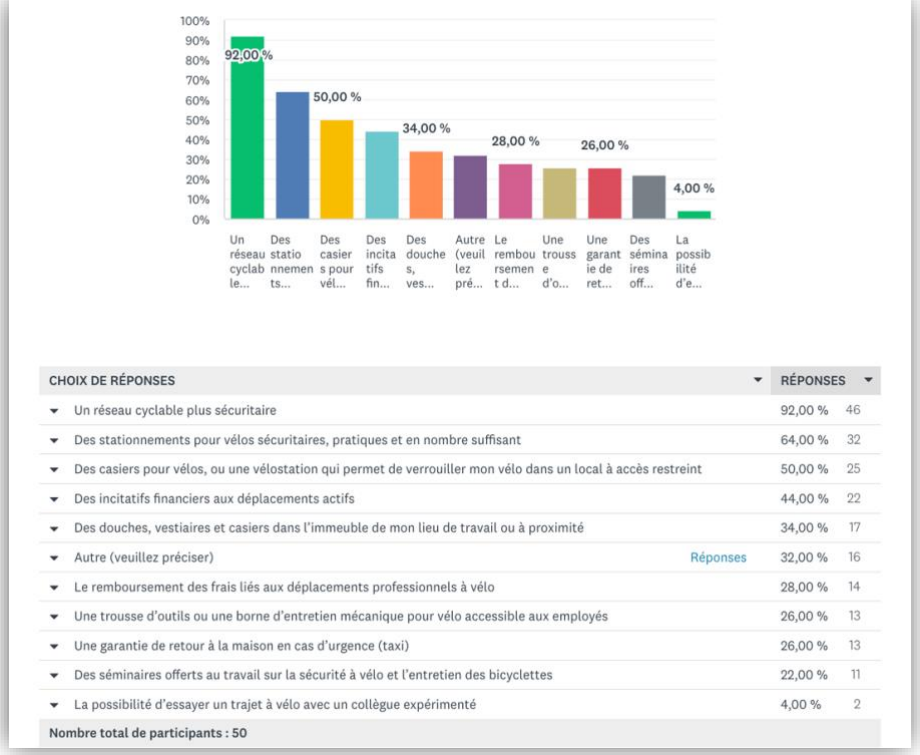
- Peu de personnes affirment s'être déplacées à pied (10/63), correspondant à environ 2% des km parcourus.
- Celles qui marchent le font en moyenne 6 jours par mois (1 à 2 fois par semaine).
- La motivation et les moyens de l'encourager n'ont pas été questionnés, mais il est évident que le beau temps et la proximité favorisent la marche :
    - Les 10 personnes qui marchent l'été habitent à moins de 4 km, pour une durée moyenne de 30 minutes.
    - Les 5 personnes qui marchent l'hiver habitent à moins de 2 km, pour une durée moyenne de 20 minutes.
- Dans les commentaires, il est demandé au CISSS des Îles d'entreprendre des pourparlers avec la municipalité et le ministère des transports pour des voies piétonnes plus sécuritaires.

# Faits saillants sur le **vélo**

| Ce qui encouragerait la pratique du vélo |
|---|
| ▪ Pistes cyclables plus sécuritaires, surtout la 199, mais aussi dans le stationnement ou pour les longues distances<br>▪ Stationnement ou casier à vélo ou vélo-station, les mettant surtout à l'abri de la pluie et des vols sur divers sites<br>▪ Des facilités pour transporter les enfants ou un milieu de garde à proximité<br>▪ Des incitatifs financiers, comme une aide à l'achat |

- Peu de personnes affirment s'être déplacées à vélo (16/63).
- Leur domicile est en moyenne à 6,3 km (22 minutes).
- Correspond à 5% des km parcourus.
- Celles qui se déplacent à vélo le font en moyenne 8 fois/mois (2/sem), l'été seulement et jamais l'hiver.
- Utilisé surtout par les « autres professionnels » et surtout pour aller à l'Hôpital et au CLSC de Cap-aux-Meules.
- 75% des personnes ayant répondu au sondage aimeraient se déplacer à vélo plus souvent si y étaient encouragées… et 100% de celles qui se déplacent déjà à vélo voudraient le faire plus souvent!
- Toutes les personnes ayant affirmé travailler au Madeli sont à moins de 20 minutes de vélo mais ne le prennent pas; elles seraient presque toutes intéressées à le prendre plus souvent si elles avaient un stationnement à vélo et si la route était plus sécuritaire.

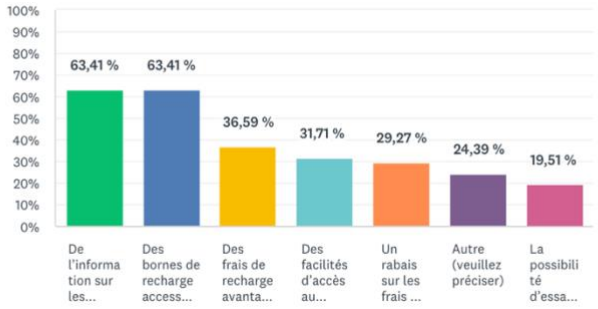
- Les commentaires sur la route 199, jugée non sécuritaire, sont nombreux.
- Quelques questions ont été soulevées sur la possibilité d'incitatifs financiers à l'achat de la part de l'employeur et des gouvernements municipal, provincial et fédéral.




| CHOIX DE RÉPONSES | | RÉPONSES | |
|---|---|---|---|
| Un réseau cyclable plus sécuritaire | | 92,00 % | 46 |
| Des stationnements pour vélos sécuritaires, pratiques et en nombre suffisant | | 64,00 % | 32 |
| Des casiers pour vélos, ou une vélostation qui permet de verrouiller mon vélo dans un local à accès restreint | | 50,00 % | 25 |
| Des incitatifs financiers aux déplacements actifs | | 44,00 % | 22 |
| Des douches, vestiaires et casiers dans l'immeuble de mon lieu de travail ou à proximité | | 34,00 % | 17 |
| Autre (veuillez préciser) | Réponses | 32,00 % | 16 |
| Le remboursement des frais liés aux déplacements professionnels à vélo | | 28,00 % | 14 |
| Une trousse d'outils ou une borne d'entretien mécanique pour vélo accessible aux employés | | 26,00 % | 13 |
| Une garantie de retour à la maison en cas d'urgence (taxi) | | 26,00 % | 13 |
| Des séminaires offerts au travail sur la sécurité à vélo et l'entretien des bicyclettes | | 22,00 % | 11 |
| La possibilité d'essayer un trajet à vélo avec un collègue expérimenté | | 4,00 % | 2 |
| **Nombre total de participants : 50** | | | |

# Faits saillants sur le **véhicule électrique**

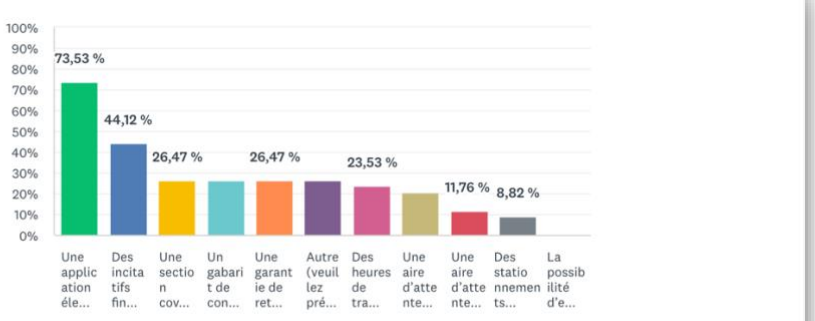
- Ils sont peu utilisés (7/63) et correspondent à 3% des km parcourus.
- Surtout utilisés par des médecins, pour se rendre aux mêmes sites et parcourir la même distance que la moyenne.
- Le personnel qui ne se déplace pas en véhicule électrique manifeste un grand intérêt à pouvoir le faire.
- Il y a méconnaissance des subventions à l'achat et de l'existence des infrastructures de recharge à proximité de l'hôpital (à la mairie).




| CHOIX DE RÉPONSES | | RÉPONSES | |
|---|---|---|---|
| De l'information sur les rabais gouvernementaux à l'achat | | 63,41 % | 26 |
| Des bornes de recharge accessibles à proximité de mon travail | | 63,41 % | 26 |
| Des frais de recharge avantageux comparés au Circuit électrique | | 36,59 % | 15 |
| Des facilités d'accès au covoiturage ÉLECTRIQUE | | 31,71 % | 13 |
| Un rabais sur les frais de stationnement compensant mes frais de recharge au travail | | 29,27 % | 12 |
| Autre (veuillez préciser) | Réponses | 24,39 % | 10 |
| La possibilité d'essayer un véhicule électrique avec un collègue expérimenté | | 19,51 % | 8 |
| Nombre total de participants : 41 | | | |

# Faits saillants sur le **covoiturage**

- Peu utilisé (7/63), correspond à environ 6% des km parcourus.
- Les personnes qui covoiturent le font environ 10 fois /mois.
- Surtout utilisé par les « autres professionnels de la santé ».
- Surtout pour se rendre à l'Hôpital de l'Archipel, au CLSC de Cap-aux-Meules et au Madeli.
- Si ce mode est un peu moins en demande, il y a quand même plusieurs personnes intéressées (34/63).
- 13 personnes travaillant toutes à l'hôpital ou au CLSC de Cap-aux-Meules ont laissé leurs coordonnées pour être mises en contact.
- Support demandé via une application électronique.




| CHOIX DE RÉPONSES | | RÉPONSES | |
|---|---|---|---|
| Une application électronique de covoiturage | | 73,53 % | 25 |
| Des incitatifs financiers aux déplacements par co-voiturage | | 44,12 % | 15 |
| Une section covoiturage sur un babillard de mon installation | | 26,47 % | 9 |
| Un gabarit de conditions de covoiturage entre collègues, à personnaliser | | 26,47 % | 9 |
| Une garantie de retour à la maison en cas d'urgence (taxi) | | 26,47 % | 9 |
| Autre (veuillez préciser) | Réponses | 26,47 % | 9 |
| Des heures de travail plus souples | | 23,53 % | 8 |
| Une aire d'attente ou de rendez-vous EXTÉRIEURE pour le covoiturage | | 20,59 % | 7 |
| Une aire d'attente ou de rendez-vous INTÉRIEURE pour le covoiturage | | 11,76 % | 4 |
| Des stationnements réservés | | 8,82 % | 3 |
| La possibilité d'essayer le co-voiturage avec un collègue expérimenté | | 0,00 % | 0 |
| **Nombre total de participants : 34** | | | |

# Conclusion et recommandations

Environ le quart de l'empreinte des déplacements entre le domicile et le travail serait présentement évité par un ensemble de modes alternatifs, dont principalement le télétravail, le covoiturage et le vélo. Il y a une importante motivation à augmenter leur part dans les déplacements, surtout en ce qui a trait au vélo.

## Pistes d'action pour encourager la mobilité durable :

- **Télétravail** : Sensibiliser les gestionnaires aux bénéfices du télétravail (écologique, économique et conciliation travail-famille/ bien-être/ rétention). Intégrer les principes de développement durable à la prochaine mise à jour de la politique de télétravail. Comptabiliser les km et tonnes de CO2 évitées grâce au télétravail. L'intégrer au bilan annuel de développement durable.

- **Marche et vélo** : Entreprendre des pourparlers avec la municipalité et le ministère des transports pour des voies piétonnes et cyclables plus sécuritaires, prioritairement sur l'île de Cap-aux-Meules. Faire adopter une motion au CA en ce sens. Installer à l'hôpital une station à vélo abritant contre la pluie et le vol. Installer un stationnement ou casier à vélo à chaque site (prioriser le Madeli). Prévoir une augmentation de l'usage! Sécuriser l'accès par une signalisation. (voir https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/stationnement-pour-velos/) Envisager de doter le CISSS des Îles d'une flotte de vélos électriques (achat ou location) pour les professionnels visiteurs et stagiaires; intégrer ces considérations aux réflexions en cours sur l'optimisation de la flotte électrique pour les déplacements effectués au travail.

- **Véhicule électrique** : Sensibiliser la DRHCAJ et les syndicats aux programmes de subvention pour les véhicules électriques et à la présence d'infrastructures de recharge. Diffuser l'information dans les outils de communication et l'intégrer à la procédure d'accueil.

- **Covoiturage** : Mettre en contact les répondants d'une même île désirant covoiturer. Sensibiliser la DRHCAJ aux applications de covoiturage utilisées ailleurs dans le réseau (ex : Netlift). Prévoir tester l'application avec des personnes volontaires motivées, puis mettre en œuvre une campagne de promotion interne. Sensibiliser les partenaires également, pour élargir le réseau de covoiturage.

- **Promotion de la mobilité durable en général** : Informer les gestionnaires des intéressés ayant donné leur nom pour pouvoir les impliquer au transport durable. Développer des incitatifs à l'utilisation du transport durable (ex : concours de covoiturage ou de transport actif, prix sous forme de vélo ou d'accessoires de vélo, rabais sur les vélos électriques, etc.). Diffuser les présents résultats (ex : page sommaire et « faits saillants »). Répéter le sondage et sa forme autoréflexive motivationnelle selon les recommandations qui suivent.

Pour mieux sonder une prochaine fois

- Sonder 2 fois par an, au printemps et à l'automne; viser 140 répondant.e.s à l'automne 2023 pour atteindre l'objectif de 200.
- Procéder par courriel, prévoir un rappel par courriel et impliquer les gestionnaires pour la promotion.
- Compter le nombre de déplacements (aller-retour et le midi aussi) plutôt que le nombre de jours.
- Questionner spécifiquement la fréquence d'utilisation de *vélo électrique* et de *transport collectif.*
- Questionner spécifiquement les facteurs qui favoriseraient le *transport collectif, le télétravail et la marche*.
- Empêcher les entrées de texte là où des chiffres sont requis.
- Cesser de demander code postal.
- Mettre des stagiaires à contribution.




Pour info : marianne.papillon.med@ssss.gouv.qc.ca